

# édito

## En 2014, refusons la mise en concurrence des pauvres.

Les Roms n'ont pas à être rejetés au prétexte qu'on ne pourrait pas « aider tout le monde » ; la pauvreté se combat en répartissant mieux les richesses, pas en sacrifiant certains pauvres pour en mieux aider certains autres.

La France d'aujourd'hui ne manque pas de richesses ; il faut se battre pour qu'elles soient utilisées au service de tous.

La France un pays riche ? Oui, très riche. Plus riche que dans les années 70, et même que dans les années 80, 90, 2000, ...

Et pourtant, la pauvreté y progresse car cette richesse y est injustement répartie. Elle est détournée, dissimulée, accaparée. Elle est recyclée dans des économies qui surexploitent les hommes et la nature. Elle est massivement dévoyée vers des placements spéculatifs.

Voilà pourquoi les pauvres, eux, restent pauvres, voilà pourquoi les gens modestes, eux, tombent dans la pauvreté.

Pas parce que certains pauvres viendraient indûment « profiter » de la solidarité républicaine.

Accréditer une seule seconde l'idée qu'il existerait une « concurrence des misères » serait perdre d'avance la bataille des idées au profit de pulsions haineuses et discriminatoires qui semblent aujourd'hui trouver un lugubre écho chez trop de Français.

La misère se combat en bloc, d'abord par la pensée et l'action politique.

Il faut faire entendre à tous que les richesses sont là, disponibles, et que l'enjeu des batailles est toujours de faire lâcher au gouvernement des moyens en faveur de la justice sociale.

Combattre la pauvreté c'est d'abord dévoiler au grand jour les racines du mal : prédation, concurrence, rivalité, domination.

Que cette nouvelle année 2014, elle, soit enfin placée sous le signe de valeurs de progrès : création, coopération, solidarité, et ... É-GA-LI-TÉ !

## IDÉES REÇUES, CLICHÉS, ET AUTRES PRÉJUGÉS :

### « LES ROMS PROFITENT DES AIDES PUBLIQUES » **FAUX!**

Ils n'ont pas accès aux prestations sociales.

Les Roumains et Bulgares séjournant en France depuis moins de trois mois ne bénéficient d'aucune protection sociale. Après trois mois, pour pouvoir bénéficier de l'assistance médicale d'état (AME), il est nécessaire d'avoir une domiciliation reconnue par l'administration. Pour les habitants de squats et bidonvilles, avoir une adresse de ce type s'avère presque impossible.

### « ILS PRÉFÈRENT FAIRE LA MANCHE » **FAUX!**

C'est une stratégie de survie pour assurer les besoins quotidiens de la famille. Mendier n'est pas un crime. C'est sur cet aspect le plus visible que se cristallise une forte stigmatisation de ces populations. Pourtant la mendicité n'est pas un choix délibéré mais un moyen de survie que d'autres personnes, vivant dans des conditions tout aussi précaires, pratiquent lorsqu'elles ne peuvent accéder à un emploi.

### « ILS VEULENT VIVRE ENTRE EUX, DANS DES CAMPS SAUVAGES » **FAUX!**

Non, les Roms n'aiment pas vivre dans les bidonvilles ! Ils sont contraints à la mobilité en raison des évacuations. Plutôt que d'être transbahutées d'un hôtel à la rue à l'hôtel, certains optent pour l'installation en campement. Là, ils peuvent cuisiner, faire la vaisselle et laver le linge sans provoquer la colère des hôteliers.

Mais ils aspirent à un logement « normal ».

# DOSTA!\*

on vit une époque formidable, mais pas pour tout le monde

\*ASSEZ !

journal mural d'information sur les discriminations

édité par le collectif de soutien aux roumains d'ivry

numéro 2 janvier 2014

actualités

## À Ivry, Mmes et M. les ministres, respectez votre signature !

**Depuis le mois de septembre un diagnostic social est entamé sur le terrain Truillot.** Cette enquête menée par des travailleurs sociaux et diligentée par le Préfet du Val-de-Marne est réalisée dans le cadre de la circulaire interministérielle du 26 août 2012.

Des contacts entre l'ALJ 93 et le collectif de soutien aux Roumains d'Ivry, ont permis de faire un bilan d'étape. Sur 72 familles recensées il est déjà acquis que la muni-

palité en prendrait une dizaine à sa charge. Une dizaine d'autres jugées « susceptibles d'insertion », par l'opérateur, le serait par l'État. Pour ces 20 familles il s'agit donc d'un bilan positif.

À ce jour une épée de Damoclès pèse toujours sur 200 personnes.

Nous avons adressé une lettre, aux 7 ministres signataires de la circulaire, pour que l'AP-HP propriétaire du terrain ne procède pas à l'exécution d'un jugement

d'évacuation avant que des dispositions d'hébergements pour tous soient mises en place. Seule la Ministre du Logement a répondu favorablement à cette demande.

La circulaire signée par Manuel Valls (Intérieur), Vincent Peillon (Éducation nationale), Cécile Duflot (Logement), Marisol Touraine (Affaires sociales et santé), Michel Sapin (Travail, emploi), Georges-Paul Lagnevin (Réussite éducative), et Marie-Arlette Carloti (Handicap et exclu-

sion) marque une rupture selon laquelle aucune expulsion ne doit être menée si des solutions alternatives, notamment en matière de logement, n'ont pas été examinées.

Mmes et M. les ministres, respectez votre signature, appliquez-la à Ivry. Les conditions de sortie du diagnostic social « par le haut » sont réunies. L'État et les collectivités régionales doivent faire plus.

Aucune femme, aucun enfant, aucun homme ne doit être jeté à la rue.

lettre

À propos du campement Truillot, extrait de la lettre envoyée au Collectif de soutien le 7/12/2013

« ... si ce processus (procédure judiciaire) débouchait sur une expulsion, il ne manquerait pas de fragiliser des personnes déjà précarisées, la violence serait ajoutée à celle qu'elles subissent déjà depuis trop longtemps. Il convient que tout soit mis en œuvre par ceux qui en ont la charge pour offrir aux intéressés les solutions justes et adéquates, conformément aux engagements pris par plusieurs ministres lors de la signature de la circulaire du 26 août 2012. »

Michèle Santier  
Évêque de Créteil

portrait

## Moi, Mariana, Roumaine, habitante du campement rue Truillot à Ivry

**Mes parents étaient bûcherons. La paye passait dans la nourriture.**

À l'école j'étais comme les enfants tziganes, au fond de la classe. Mariée à Georghî à 14 ans, je pensais être une bouche en moins à nourrir. Il gagnait sa vie de petits boulots. Nous vivions chez nos parents.

À la naissance de Sara, je n'avais pas 16 ans. Après Natalia, nous avons décidé de vivre en France pour sortir de la misère. C'était en 2007.

Durant le voyage en car, Natalia pleurait, elle avait faim. Une dame lui a donné à manger. Son mari a proposé à Georghî de travailler la ferraille pour lui. C'est comme ça que nous sommes arrivés à la Courneuve. Un mois après nous étions expulsés. Retour en Roumanie.

Très vite nous sommes revenus en France, à Bobigny. Au bout d'un an, expulsion, ce fut Noisy le Grand quelques mois. Une autre expulsion nous a fait rentrer en Roumanie. J'ai accouché de Georghina par césarienne.

Pas d'argent pour payer l'opération. Aujourd'hui, j'ai mal au ventre.



Mariana, 29 ans.

Retour en France. Quelques mois dans un campement puis c'est l'arrivée en février 2012 à Ivry. Mes trois filles vont à l'école depuis deux ans. Je veux une autre vie pour elles. Je voudrais travailler pour payer un petit appartement.

D'après les propos de Mariana recueillis le dimanche 12 janvier 2014 au campement de la rue Truillot

zoom

### UN EXEMPLE D'INSERTION

À Indre (44), 4026 habitants, ça ne fait plus débat ! Maire et population ont voulu l'insertion des familles arrivées en 2009. Habitants et élus, d'accord pour les accueillir, ont scolarisé les enfants (+10% d'effectifs dans les classes).

5 familles sur 50 sont restées à Indre en contrat avec les habitants de la com-

mune. Les 45 autres accueillies dans d'autres communes autour.

Un film est né, "Cause commune" ; Histoire d'intégration des familles Roms venues ici pour une vie meilleure.

## des chiffres !

### 1864

date de la fin de l'esclavage des roms en Roumanie (seigneurs féodaux, monastères et propriétaires terriens)

### 10 ans

en moins d'espérance de vie pour les ROMS par rapport aux autres Européens

le nombre de personnes expulsées le 9 janvier par la mairie de Thiais :

### 52 22

le nombre d'enfants expulsés également au cours de cette « évacuation » au mépris d'un travail commencé avec les familles pour la scolarisation et la santé... En plein hiver, la destruction des habitations (précaires certes mais qui sont des abris), fragilisent encore plus ces familles